

Questions orales

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE LOCK-OUT AU PORT DE VANCOUVER—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ÉCONOMIE DE LA SASKATCHEWAN

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, l'imposition du lock-out aux débardeurs du port de Vancouver annoncée hier par la *B.C. Maritime Employers Association* aura de nombreux effets désastreux sur les quatre provinces de l'Ouest. Je m'inquiète particulièrement pour les céréaliers et les producteurs de potasse de la Saskatchewan. L'industrie de la potasse de cette province en souffrira énormément. Il y a en Saskatchewan sept compagnies qui extraient de la potasse et qui en exportent environ 3 millions de tonnes par année en passant par Vancouver.

La Saskatchewan produit des céréales et de la potasse en grande quantité pour les marchés mondiaux, et elle ne devrait pas faire les frais d'une dispute à propos de conteneurs. On doit prendre des mesures pour rendre de nouveau possible l'utilisation des installations de Vancouver et de Prince Rupert. Je félicite le ministre du Travail (M. Cadieux) pour son intervention efficace à Thunder Bay, et j'espère que l'on fera de même dans ce cas-ci.

Les débardeurs doivent résoudre ce dilemme et reprendre le travail pour réduire au minimum les dommages infligés aux agriculteurs et aux mineurs de potasse de l'Ouest. Il faut mettre un terme à ce chantage, à ce sabotage. Le plus tôt sera le mieux.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

M. le Président: Le très honorable chef de l'opposition.

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, on m'apprend que le premier ministre sera là à 14 h 30, et j'aimerais attendre son arrivée.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA MENACE D'UNE TAXE QUE LES ÉTATS-UNIS FAIT PESER SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'avais l'intention de poser ma question à la ministre du Commerce extérieur, mais en son absence je pourrais peut-être la poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit de la décision que vont prendre la Chambre des représentants et le Sénat américain sur une mesure financière prévoyant une nouvelle taxe douanière sur toutes les importations, et qui, si elle est adoptée aujourd'hui, pourrait entraîner jusqu'à un demi-milliard de pénalité supplémentaire pour toutes les exportations canadiennes à destination des États-Unis.

Pourquoi le gouvernement canadien ne réagit-il pas avec la dernière énergie contre l'inclusion de cette disposition dans cette mesure financière?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En fait, monsieur le Président, nous avons effectivement réagi avec la dernière énergie. Comme le sait le député, il y a actuellement aux États-Unis un climat non seulement de protectionnisme mais aussi d'étroitesse d'esprit propice à ce genre de mesure dans le domaine économique. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour nous opposer à cette initiative qui nous paraît profondément regrettable.

ON DEMANDE QUE LE PRÉSIDENT OPPOSE SON VETO

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le ministre ne convient-il pas que cette initiative du Congrès américain est en parfaite contradiction avec l'entente conclue lors du sommet de Québec par le premier ministre et le président Reagan, sans compter qu'elle constitue une infraction à de nombreuses règles commerciales internationales? Par conséquent, le gouvernement serait-il prêt à annoncer qu'il demandera au président des États-Unis d'opposer son veto à cette mesure si elle est adoptée parce qu'elle constitue une grave infraction à cette entente?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce n'est pas à moi de donner des leçons au président des États-Unis sur l'exercice de son veto. Nous avons toutefois dit en termes on ne peut plus clairs combien nous estimions regrettable la mesure dont est saisi le Congrès américain.

* * *

[Français]

LES CHEMINS DE FER

LES INTENTIONS DU CN ET DU CP AU SUJET DE LEUR RÉSEAU FERROVIAIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Ce dernier est-il au courant de l'intention du Canadien National et du Canadien Pacifique d'abandonner la moitié de leur réseau ferroviaire canadien et du désir du CN d'abandonner quelque 1 650 kilomètres de voies ferrées au Québec? Le gouvernement s'opposera-t-il à ces demandes qui auront pour effet de priver des villes telles que Sorel, Granby, Victoriaville et Val-d'Or de tout service ferroviaire?

● (1420)

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, à l'instar de tous les députés, je suis conscient du fait que toutes les compagnies ferroviaires du Canada souhaitent abandonner l'exploitation des lignes sur lesquelles elles affirment ne pouvoir réaliser des profits et ne subir que des pertes. Ainsi, les journaux d'aujourd'hui ne nous apprennent absolument rien de nouveau.